LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 17
9 AU 15 AOÛT 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE CANADIAN
READ FRENCH

check donc les photos du Folklorama

Où ça?

Sur l'nouveau site de La Liberté

LA-LIBERTE.CA

L'HOMME AUX 40 000 FANS



photo : Valentin Cueff

MEROUANE ABED est un nouvel arrivant très occupé. Et pour cause, ce jeune père de famille arrivé au Manitoba en 2016 gère une page Facebook de 40 000 francophones. Son secret : distiller son amour pour sa province d'adoption et offrir des conseils sur les procédures d'immigration. | **Page 3.**



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

Ça te dit de partager un appart avec moi l'an prochain ?
Pourquoi ? T'es pas bien dans la résidence étudiante ?
Je trouve que c'est pas terrible et c'est cher.
Ah ouais ? Tu penses qu'on peut trouver mieux pour moins cher ?
J'ai regardé sur Kijiji et j'ai trouvé un appart à Wolseley. Deux chambres à 950 $ avec tout compris.
Wow!! Ça ferait 425 $ chacun !
On économise 100 $ et en plus, on aura internet avec
Je suis partant !
De toute façon, faut que je me trouve un deuxième boulot. Je ne peux plus demander de l'argent à mes parents.
Si tu veux, ils recrutent au Tom Hompton où je travaille.
Ouais mais je parle pas l'anglais.
Ben ! Tu seras pas le seul ! Je bosse avec des gens qui viennent de partout !

26

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone · Fondation Donatien Frémont · Réseau Sélect · CMCA Audited

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

ACTUALITÉS

SUR INTERNET, ENTRAIDE ENTRE FRANCOPHONES QUI VEULENT S'INSTALLER AU MANITOBA

« C'est une chaîne de solidarité »

40 000 personnes. C'est le nombre de francophones du monde entier présents sur le groupe Facebook nommé *Procédures d'immigration au Manitoba*, créé il y a un peu plus d'un an. L'un des acteurs de cet engouement nouveau et massif pour la province, Merouane Abed, en donne les raisons.


Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Merouane Abed ne s'attendait pas à un tel succès. 40 000 personnes ont rejoint le groupe Facebook dont il est administrateur. Tout est parti d'un guide, qu'il a publié sur le forum du site Immigrer.com, en janvier 2015.

À l'époque, il ne vivait pas encore à Winnipeg. Mais une visite exploratoire l'avait déjà convaincu : c'est là qu'il voulait poser ses bagages.

Il passait donc le message, et détaillait dans ce guide les démarches à suivre pour s'installer au Manitoba. Pour lui, ce geste allait de soi : « J'ai une information, je la partage. C'est aussi ça l'esprit canadien. On est là pour aider les autres. »

Résultat : des dizaines de milliers de réponses. « Ça a fait un boum. Cette procédure d'immigration était là, en place, assez simple comparée aux autres provinces. Mais les gens ne la connaissaient pas. »

Originaire d'Alger, en Algérie, Merouane Abed a lui-même découvert l'existence du Manitoba via des récits lus çà et là sur internet. Il a entamé les démarches administratives en 2014, avec l'aide de Brigitte Léger, coordonnatrice du programme immigration au World Trade Centre Winnipeg (voir encadré).

En mai 2016, la procédure a abouti : il s'est installé à Saint-Boniface, avec sa femme et leurs deux filles. Un an plus tard, il ne tire de son expérience canadienne « que du positif ».

Il explique avoir quitté l'Algérie parce qu'il voulait offrir un meilleur avenir à ses enfants. « Quand on voyait ce qu'il se passait à côté de chez nous, en Lybie et en Tunisie, c'était inquiétant. »

Pourquoi avoir choisi le Manitoba, et pas une autre province? Le père de famille de 33 ans évoque les délais pour obtenir la résidence permanente : de deux à trois ans, soit deux fois moins longs qu'au Québec. Ou encore le système éducatif canadien, découvert lors de leur visite exploratoire, qui fut décisif pour lui et sa compagne.

Ça n'est pas tout : « Ici, il y a une communauté francophone dynamique. Et il y a beaucoup d'opportunités au niveau de l'emploi qu'on ne retrouve pas ailleurs. »

Ses raisons pour venir à Winnipeg expliqueraient aussi, selon lui, le succès du guide publié sur le forum Immigrer.com, et du groupe Facebook qui l'a suivi.



photo : Valentin Cueff

Depuis 2015, Merouane Abed vante les mérites du Manitoba sur internet et donne les outils aux intéressés pour entamer les procédures d'immigration. « Les gens sont vraiment intéressés par le Manitoba. Pas comme une porte d'entrée pour le Canada, mais comme un endroit pour vivre. »

Ce dernier a été créé par un habitué du forum, qui a ensuite ajouté Merouane Abed comme administrateur de la page. Il gère en partie un groupe composé, aujourd'hui, de 40 000 membres.

Le réseau social a grandement facilité les échanges : « Les utilisateurs peuvent partager des informations et ajouter des amis. Plutôt que d'aller chercher dans des pages de forum, ils peuvent poser directement leurs questions. »

Merouane Abed fait remarquer que ces personnes souhaitent non seulement venir au Manitoba, mais aussi rester dans la région. « Les gens sont vraiment intéressés par le Manitoba. Pas comme une porte d'entrée pour le Canada, mais comme un endroit pour vivre. »

L'attrait pour la province est non seulement soudain, mais s'étendrait dans toutes les francophonies du monde : « Il y a des Maghrébins, des Camerounais, des Maliens. Même des personnes de Haïti. C'est vraiment un groupe international. »

En conséquence, depuis deux ans, le nombre de personnes qui ont contacté le WTC Winnipeg pour souscrire au programme d'immigration a fortement augmenté.

Merouane Abed explique que le groupe fonctionne comme « une chaîne de solidarité » : les gens partagent leurs expériences et leurs informations, non seulement pour faciliter la venue des nouveaux arrivants, mais aussi les aider, une fois sur place, à prendre leurs marques.

Selon l'administrateur du groupe Facebook, « une dizaine de familles se sont établies grâce au support du groupe. Tous ont trouvé un emploi dans les deux mois et se sont très bien installés ».

Un organisme gouvernemental ne pourrait pas, selon lui, délivrer un tel service. « Il faut que les gens soient payés et aient des horaires fixes. Ils ne peuvent pas répondre le soir ou la nuit. Ou répondre à des questions personnelles, ou donner leur avis. C'est bien qu'il y ait quelque chose de non officiel, ouvert à tous. »

Il ajoute que le gouvernement provincial devrait mettre en place plus de moyens, pour accélérer le processus. « On ne peut pas ouvrir la porte à tout le monde, mais si on veut passer à 7 % de francophones dans la province, il faut mettre les moyens derrière. Ne pas tuer cette dynamique. Beaucoup de personnes commencent à partir ailleurs, et c'est vraiment dommage parce qu'il y a d'excellents profils. »

300 dossiers en attente

Le programme immigration au WTC Winnipeg a perdu son financement gouvernemental il y a un peu plus de trois ans mais il survit depuis grâce aux revenus générés par les activités de l'organisme.

La présidente-directrice générale du WTC Winnipeg, Mariette Mulaire fait remarquer : « Ce qui pourrait être fait au Manitoba est absolument incroyable mais nous avons besoin de gouvernements qui investissent dans l'immigration francophone. D'ailleurs les récents chiffres de Statistique Canada démontrent la nécessité d'investir dans ce domaine au Manitoba. La proportion des francophones doit augmenter pour atteindre un ratio critique à la survie linguistique. Et prendre une vraie place au sein d'un Canada bilingue. »

Brigitte Léger, coordonnatrice du programme, souligne « l'action bénéfique » de Merouane Abed qui, de lui-même, travaille à promouvoir la province. Et constate une nette différence. Mais le service d'immigration dans lequel elle opère seule ne peut plus suivre la demande. À ce stade, 300 dossiers sont encore en attente de traitement.

« Cela fait dix ans que je fais ce travail. Nous avions auparavant entre 12 et 24 visites exploratoires par année. Depuis deux ans, on est passé à 50, 60 visites. Je reçois des centaines de courriels chaque semaine. Des douzaines de demandes complètes par mois. »

Devant cet engouement, Brigitte Léger a contacté le ministère de l'Immigration dans l'espoir que la province apporte son aide. « La demande est là, mais on n'a pas les ressources. »

Interviewée par *La Liberté*, une porte-parole du gouvernement a fait savoir que la Province soutenait la cible de 7 % d'immigration francophone, mais qu'une aide aux organismes tels que le WTC Winnipeg « n'était pas envisagée pour le moment ».

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Sous le charme de l'été manitobain

Nous voici en plein cœur de l'été, le temps privilégié par excellence, celui qui nous permet de nous réconcilier avec notre pays, si sujet aux extrêmes. Nous voici à cette époque de l'année où toutes les belles journées sont accueillies comme autant de petites bénédictions.

Depuis maintes générations les Manitobaines et les Manitobains tâchent de vivre au ralenti durant la période des grandes vacances scolaires. Même les plus dévoués bénévoles de conseils d'administration en tous genres n'accepteraient de tenir une réunion en juillet ou en août qu'en cas de crise à régler.

L'été manitobain, c'est un temps de ralentissement, un temps pour approfondir dans le calme des relations désirées. C'est le temps des méditations entre amis, lorsque l'esprit méandre au gré de l'inspiration, paresseusement comme une rivière de plaine, peut-être jusqu'à imaginer les immenses troupeaux de bisons qui jadis parcouraient les prairies, comme monte la mer lors des grandes marées.

Aux yeux des Autochtones, cette énorme masse animale représentait l'assurance de s'épargner la faim, voire la mort. Dès leur premier hiver, les colons de Selkirk le comprirent, eux qui étaient arrivés à la Rivière-Rouge à la toute fin d'août 1812, bien trop tard dans la saison pour espérer quelque récolte.

L'été manitobain est le temps propice pour se souvenir que c'est bien les inéluctables rigueurs de l'hiver d'ici qui nous appellent à la solidarité, cette valeur essentielle à cultiver pour maintenir en santé une société.

La solidarité, c'est l'ouverture à l'autre, aux autres, qu'ils soient enracinés depuis longtemps dans l'espace manitobain, ou qu'ils désirent s'y implanter. Chez nous, cette capacité d'ouverture s'exprime en partie par la volonté de rester bilingue, ou de devenir bilingue. Un effort auquel de plus en plus de Manitobaines et de Manitobains consentent volontiers, comme en témoignent les récentes données publiées par Statistique Canada sur le recensement de 2016.

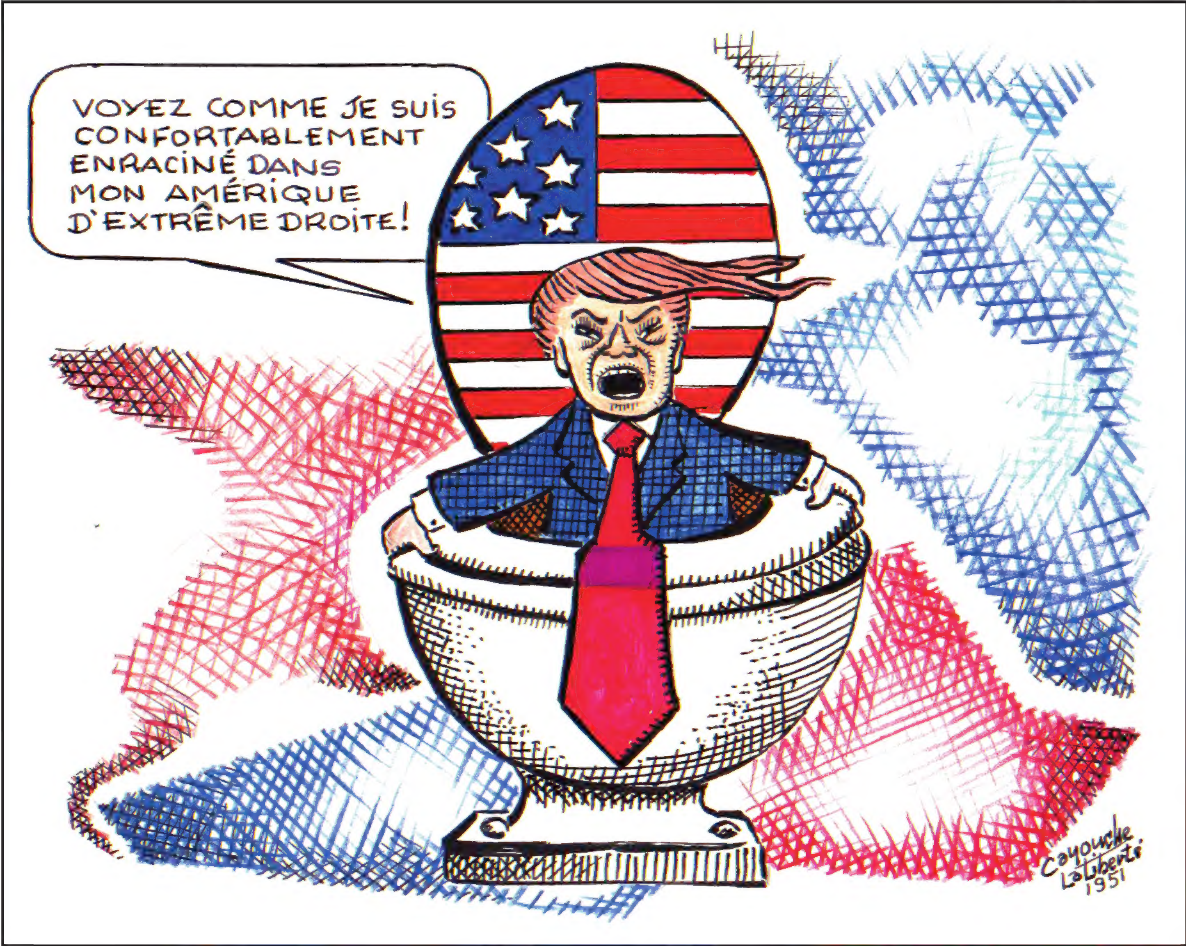
À une époque où grâce aux fantastiques puissances de la technologie, les réseaux humains s'interpénètrent au point de rétrécir notre planète à une petite boule de rien, il est bon de profiter de l'été pour méditer les formidables puissances contenues dans la ligne droite qui fait l'horizon des plaines.

Une ligne pure encore hélas source de bien des complexes. Au moins jusqu'au 18e siècle, dans les mentalités européennes, les hautes montagnes sont vues comme des espaces indésirables, inhospitaliers. Mais depuis un bon siècle, les chaînes de pics montagneux ont envahi l'imaginaire au point de devenir des objets de conquêtes désirables. Au point qu'il n'est pas rare de croiser des Manitobaines et des Manitobains prêts à s'excuser de ne pas pouvoir mettre quelque haut sommet à la disposition des touristes.

Ces gens-là sont tombés victimes de la représentation qu'un œil aveuglé par des images venues d'ailleurs se fait de la plaine. La plaine, cet espace infiniment merveilleux qu'ils résument à … du vide. Ces complexés-là sont tout simplement détachés de la réalité qui les entoure.

S'ils étaient branchés sur l'esprit du lieu, ils verraient, à en trembler de joie, que c'est justement l'horizon de plaine, le plus humble des horizons, qui permet d'accéder à la sensation de totalité, de plénitude, du tout-est-possible. Celles et ceux qui en sont habités voient apparaître la nuagerie des ciels des Prairies, spectacle en mouvement sur grand écran géant, qui met à sa juste place toutes les Rocheuses de la Terre.

Vraiment, l'été manitobain, c'est le temps béni des méditations, des prises de conscience pour débusquer les fausses représentations qui nous assombrissent la vie. C'est le temps idéal pour se confier humblement à l'espace infini, dans l'espoir de pouvoir entrer en harmonie avec la simplicité de l'horizon.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Une lectrice heureuse

Madame la rédactrice,

La Liberté m'enchante et je l'apprécie de plus en plus en lisant les témoignages de nouveaux arrivants (avec photos), les activités écolières, *Nelson au Manitoba* (particulièrement succulent), les articles comme *Les Philippins sont les bienvenus à Neepawa*, *Mode de vie autochtone en péril* et Cayouche, naturellement.

Je me trompe ou le journal ratisse plus large sur le territoire manitobain? Alors que pensent les gens de Churchill privés du train par exemple? Que se passe-t-il sur les réserves plus au nord?

Au plaisir de vous lire bientôt,

Pauline Morier
Le 25 juillet 2017

Rien ne protège l'ancien poste de police de Saint-Boniface

Lettre ouverte à :
Le conseiller Mathieu Allard
Le député fédéral Daniel Vandal
Le député provincial Greg Selinger
L'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface
Entreprises Riel
La Société de la francophonie manitobaine
Marc et Sharon Fréchette

L'ancien poste de police de Saint-Boniface, une conception d'Étienne Gaboury, rare exemple au Canada d'un style architectural unique de la modernité, avait été menacé de démolition par la ville de Winnipeg il y a bientôt six ans.

Plusieurs individus ont sonné l'alarme dans la presse et dans les médias sociaux, l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface a lutté pour préserver l'édifice, Entreprises Riel a appuyé les efforts pour trouver une nouvelle fonction à l'édifice, le conseiller municipal de Saint-Boniface à l'époque, Daniel Vandal, serait intervenu.

Il a été annoncé, avec une certaine satisfaction, en novembre 2012, que l'édifice avait été vendu à Marc et Sharon Fréchette dans le but avoué de transformer l'édifice en clinique médicale. Mais voilà qu'après cinq ans, l'édifice demeure abandonné à une lente détérioration.

Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, le président de l'Association des résidents à l'époque, Walter Kleinschmidt, « [craignait] que l'acheteur ne revende le bâtiment et qu'il soit modifié, une fois entre les mains d'un nouveau propriétaire. L'association [souhaitait] que la Ville prévoie une clause qui protégerait l'ancien poste de police, peu importe qui est propriétaire. »

La crainte était justifiée. Nous apprenons de Ryan Palmquist, l'adjoint à l'actuel conseiller de Saint-Boniface, Mathieu Allard :

« Nous nous sommes renseignés auprès de la Division des biens immobiliers récemment, et nous avons découvert que malencontreusement, lors de la vente de cet immeuble à son propriétaire actuel, aucune condition n'y avait été rattachée qui exigerait l'utilisation ou le réaménagement du site, et présentement, la Ville ne dispose d'aucune procédure qui obligerait le propriétaire actuel à l'aménager ou à le vendre. ... Il était entendu que, lors de la vente du site au propriétaire actuel, celui-ci allait le transformer en centre médical. Évidemment, cela ne s'est pas produit, et voilà où nous en sommes aujourd'hui. Il ne semble pas que la vente fût conditionnelle à l'aménagement futur d'un centre médical sur le site. »

Il est clair que les élus et bureaucrates municipaux n'ont pas fait, en 2012, ce que la langue anglaise raffole de qualifier de « due diligence ». Ou pire : qu'ils aient consciemment fait fi des vœux de la communauté pour obtenir, sournoisement, ce qui leur avait été alors refusé : la vente et démolition éventuelle due au délabrement continu de l'édifice.

La bonne volonté semble toujours régner parmi les « acteurs », l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, Entreprises Riel, les propriétaires, mais les médias francophones pourraient bien s'enquérir pour déterminer quelles sont ces *bonnes* intentions et quelle est la date cible pour la mise sur pied du projet.

Devant la fermeture de la clinique de santé bilingue à Saint-Boniface en janvier dernier, et dans l'esprit de la Loi 5, pourquoi maintenant ne pas songer à la rouvrir, avec des services étendus, dans l'ancien poste de police? Pour combler ce que la présidente de l'ancienne SFM, Jacqueline Blay, qualifiait de « un élément essentiel de l'épanouissement et de la vie quotidienne en français ».

J.R. Léveillé
Le 29 juillet 2017

Vince Barletta succède à Charles LaFlèche

Une nouvelle direction pour la Fondation

L'actuel leader de *YES! Winnipeg*, Vince Barletta, sera le nouveau président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. Il entrera en fonction après la Fête du travail, à la suite de Charles LaFlèche, qui a dirigé l'organisme pendant sept ans.

Valentin CUEFF

presse2@la-liberte.mb.ca

Attablés dans la salle de conférence de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface (FHSB), le vice-président de la Fondation et son futur PDG parlent de leur collaboration à venir et de l'importance de leur travail avec ardeur.

Neil Duboff explique le choix du conseil d'administration de l'organisme de prendre Vince Barletta pour PDG, parmi plus de 90 candidats au poste : « Nos recruteurs ont contacté Vince. Il se trouve que Vince et moi avons eu l'opportunité de travailler ensemble auparavant, lorsque j'étais avocat. Il m'a appelé, et nous en avons discuté. Je l'ai convaincu de tenter sa chance et de nous rejoindre. »

De son côté, Vince Barletta explique ce virage dans sa carrière par une histoire personnelle. « Ma mère est venue à l'Hôpital Saint-Boniface il y a une dizaine d'années pour un pontage aorto-coronarien. Elle vit bien aujourd'hui et c'est grâce à l'opération qu'elle a reçue. Il y a des milliers de Manitobains qui ont une histoire similaire à la mienne. Quand vous avez l'opportunité de rejoindre un organisme qui propose une telle qualité de soins pour les patients, vous n'hésitez pas. »

Il estime pouvoir apporter son expérience d'homme d'affaires dans cette fonction. « *YES! Winnipeg* est basé sur les mêmes principes que la Fondation. Notamment travailler ensemble pour développer de nouvelles choses. » Il ajoute que ses acquis et ses contacts pourront lui être utiles.



photo : Valentin Cueff

Neil Duboff et Vince Barletta, respectivement vice-président et futur PDG de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface.

La FHSB est née en 1971. Les fonds récoltés par ses actions permettent à la fois l'acquisition de nouvelles machines pour l'équipe médicale, et le financement de projets de recherche. L'organisme collecte en moyenne 15 millions $ par an et compterait 750 000 donateurs.

« Immense » (*tremendous*, à l'origine) : c'est le mot que Vince Barletta emploie à chaque phrase, pour qualifier tantôt la générosité des philanthropes, l'équipe de la Fondation, ou son propre enthousiasme à l'idée d'intégrer l'établissement. « Saint-Boniface est le premier hôpital à l'Ouest du Canada », raconte-t-il. « C'est aussi la première IRM au Manitoba, la première opération à cœur ouvert… C'est un hôpital de pionniers. »

Neil Duboff insiste de son côté sur la reconnaissance du conseil d'administration de la Fondation de l'aide des donateurs : « Notre relation avec la communauté de Saint-Boniface est très importante ».

L'un d'eux parle-t-il le français? « *Un petit peu* » se lance Neil Duboff. Vince Barletta, non-bilingue, tient à rassurer : si lui-même ne maîtrise pas la langue, il déclare mettre sa confiance dans une équipe de communication bilingue. « Il est important pour moi de continuer à proposer nos services en français et en anglais aux donateurs. »

La première étape de son entrée en fonction le mois prochain sera, dit-il, de faire connaissance avec l'équipe médicale, avec laquelle il va collaborer, ainsi qu'avec les donateurs.

Charles LaFlèche se lance dans un nouveau projet

« Un très beau séjour de sept ans » : c'est ainsi que Charles LaFlèche résume ses années à la direction de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface.

Le comptable de 57 ans avait une décision à prendre. Le Conseil d'administration lui a proposé un nouveau contrat de cinq ans à la direction de l'organisme. Mais d'un autre côté, il avait l'opportunité de se lancer dans une autre aventure.

C'est une envie de renouveau qui a guidé son choix. « Tout au long de ma carrière j'ai eu le goût de relever des défis. J'ai longuement considéré le contrat de la Fondation, mais j'avais aussi cette envie de me relancer dans le monde des affaires et de l'entreprenariat. »

L'ancien directeur de la Fondation ne quitte pas le monde des dons pour autant; il est désormais propriétaire de la branche canadienne de *Global Philanthropic International*, une firme spécialisée dans la consultation en philanthropie.

Bien qu'il ne connaisse pas le nouveau directeur, Vince Barletta, Charles LaFlèche se dit confiant dans le choix du conseil. « Vince Barletta a œuvré dans le secteur privé et en politique. Je pense qu'il fera du bon travail. »

FRANCOPHONES DE LA LOI 5

ASSURER LA PRÉSERVATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DU MANITOBA

« Être Canadien, c'est être bilingue »

Larry Paetkau a appris ses premiers mots de français à l'âge de 25 ans. Le 30 juin, l'enseignant au Collège Pierre-Elliott-Trudeau a pris sa retraite, après avoir enseigné 32 ans, dont 31 en école d'immersion. En chemin, il est devenu francophone.


Manella
VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

Le parcours de Larry Paetkau est pour le moins atypique. Né dans une famille mennonite en Alberta, il se destine tout d'abord à devenir pasteur. Cependant, après un stage en Uruguay, il se rend compte que ce choix ne lui convient pas. « J'avais étudié la théologie, et j'ai vite réalisé que j'étais trop curieux pour m'en tenir à la théologie de mon église. J'avais fait beaucoup de théâtre à l'école, alors j'ai décidé de continuer là dedans et je suis rentré en théâtre à l'Université de Winnipeg. Mais acteur, c'était un intérêt, pas une passion. »

À ce moment, une amie l'invite à lui rendre visite au Québec. Ce voyage changera sa vie. « Je suis tombé amoureux de l'endroit et de la langue. Je travaillais dans une ferme laitière en Beauce. J'ai grandi dans une ferme, alors je savais quoi faire même si je ne parlais pas la langue. Je mangeais avec la famille, qui avait des enfants. C'était la meilleure façon d'apprendre la langue, et je l'ai vite maîtrisée. »

Il s'inscrit ensuite dans le programme de français pour non francophones de l'Université de Laval pendant 8 mois. « Je n'avais jamais étudié le français à l'école. Je ne pouvais même pas compter. Mais je parlais allemand, parce que j'ai passé deux ans en Suisse après le secondaire. J'avais étudié le grec classique et j'étais allé en Uruguay, donc je comprenais le fonctionnement des langues. Par la suite, j'ai suivi des cours intensifs de mandarin lors d'un séjour d'un an en Chine. À la fin de mon séjour au Québec, j'avais perdu l'espagnol au profit du français. »

À son retour, Larry Paetkau rejoint le programme de littérature de l'Université de Winnipeg où il rencontre sa femme venue du Québec pour apprendre l'anglais. « Elle était dans le programme d'éducation, et ça a un peu influencé mon choix. Nous étions le premier groupe à avoir la chance de pouvoir suivre la formation à l'Université de Saint-Boniface. »

À la tête d'une famille exogame, ils choisissent d'élever leurs deux filles, Elise et Claire, en français. « On ne les obligeait pas à parler français à la maison. La seule exigence était de finir une conversation dans la même langue que celle dans laquelle on l'avait commencée. Cependant, nous avions déjà développé la communication en français pour que je m'améliore. Nous avions des livres et des films pour enfants en français. Je leur ai même lu Harry Potter en français. Avoir cette série dans les deux langues était un avantage, ça ajoutait une nuance et donnait un autre niveau de compréhension. »

Inscrites en garderie francophone, elles continuent leur parcours à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). « Il y a environ dix ans, j'ai reçu un appel de la DSFM pour savoir si je parlais français avec mes enfants à la maison. J'ai trouvé les questions farfelues, alors j'ai répondu en blaguant. Quand ma fille aînée a commencé à l'École Taché, on a eu un appel de l'administration pour savoir pourquoi elle ne parlait pas. En fait, ils l'avaient placée dans la classe d'accueil pour les ayant-droits en pensant qu'elle ne parlait pas français. J'ai trouvé ça triste qu'ils fassent un jugement sans demander juste parce que le nom de famille était mennonite. »



photo : Manella Vila Nova

Larry Paetkau dans une salle de classe du Collège Pierre-Elliott-Trudeau, où il a travaillé pendant 25 ans.

Mis à part cet incident, l'enseignant retraité s'est toujours senti accepté et intégré à la communauté francophone. « J'étais au conseil d'administration de la garderie de mes filles. Nous allions au Cercle Molière, au Festival du Voyageur et aux concerts en français régulièrement. La seule distinction était que beaucoup de nos amis franco-manitobains allaient à l'église. L'histoire du Manitoba fait qu'ils y accordent beaucoup d'importance, je le comprends bien. Mais je ne suis pas catholique, et les Québécois n'ont pas cet attachement à leur église. »

Quand il a appris qu'il était à présent considéré comme francophone en raison de l'adoption de la Loi 5 par la Province, Larry Paetkau était tout d'abord surpris. « J'ai protesté à plusieurs reprises les termes exogames et ayant-droits. Je suis content du changement, pas pour moi personnellement mais pour mes filles et la communauté francophone. C'est une question de survie : si on peut accepter les gens qui ne sont pas nés avec un nom français et montrer que les Campbell ou les Paetkau font aussi partie de cette communauté, ça garantit son succès et sa préservation au Manitoba. Cela permettra aussi une meilleure intégration des nouveaux arrivants originaires de pays francophones. »

Larry Paetkau estime être « une bonne représentation de la vision de la famille que Pierre Elliott Trudeau avait en 1978. Je suis un Albertain de la campagne. Ma femme vient du Québec, nous habitons dans les Prairies et mes filles parlent le français manitobain. Nous représentons le Canada. Ça ne m'a jamais semblé curieux d'utiliser les deux langues quotidiennement. J'ai toujours considéré qu'être Canadien, c'est être bilingue. »

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

TROIS POINTS DE VUE SUR LES CHIFFRES DU NOUVEAU RECENSEMENT

UN RECUL DU FRANÇAIS À RELATIVISER

État des lieux du français au Canada

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Rendus public le 2 août dernier, les chiffres du recensement 2016 de Statistique Canada révèlent un pays à la diversité linguistique croissante, dans lequel le français apparaît en déclin (voir encadré).

De nombreux organismes francophones, comme la Fédération des communautés francophones et acadienne, se sont alarmés du recul de la langue officielle dans la plupart des Provinces. « Nous ne sommes pas là où nous devrions être en 2017. (…) Pour qu'on puisse encore parler de dualité linguistique dans 20, 30 ans, il faut donner un coup de barre majeur », a déclaré Jean Johnson, président de la FCFA, le matin même de la publication du recensement.

Dans le même temps, le taux de bilinguisme anglais-français n'a jamais été aussi haut. Réactions.

JACQUELINE BLAY, présidente de la Société de la francophonie manitobaine

« Aujourd'hui, nous avons les outils entre les mains »

La baisse du nombre de personnes qui ont le français pour première langue ne surprend pas la présidente de la Société de la francophonie manitobaine (SFM). « Il fallait s'y attendre. On a vu les tendances dans le rapport de l'Université de Saint Boniface des États généraux. On a vu qu'en dehors de l'école, c'est difficile de parler français et de maintenir sa culture. Donc quand je vois les résultats du recensement, je me dis qu'on aurait pu faire pire. »

Elle souligne notamment l'importance de la venue d'une « vague d'immigrants franco-phones depuis 2011 » au Manitoba : « Plus on aura d'immigrants francophones, plus on pourra contenir les ravages de l'assimilation. »

Sur les méthodes à adopter pour pallier ce recul de la langue française, Jacqueline Blay réaffirme sa confiance dans les plans d'action votés à la SFM : « Il est vrai que le moment est critique. Mais aujourd'hui, nous avons les outils entre les mains. Nous avons un plan stratégique communautaire adopté à l'unanimité en octobre 2016; il nous suffit de le mettre en œuvre. »

Elle ajoute que le combat contre l'assimilation est la responsabilité de tous. « On pourrait faire tous les efforts pour contrer l'assimilation; si individuellement, et au sein des familles ou de la communauté dans son ensemble, ces efforts ne sont pas déployés, on travaille dans le vide. C'est au sein de la communauté que les choses se passent. »

BERNARD BOCQUEL, éditorialiste

« Le bilinguisme fait freiner l'assimilation »

Les lecteurs assidus de *La Liberté* savent que le bilinguisme est l'un des thèmes chers à notre éditorialiste Bernard Bocquel. Face aux chiffres du recensement, le journaliste salue la « volonté du bilinguisme » observée à travers le Canada.

En 2016, près d'un Canadien sur cinq a déclaré connaître les deux langues officielles. Bernard Bocquel note « une évolution intéressante dans les mentalités, qui est l'expression d'une volonté d'ouverture » :

« C'est réjouissant parce que de plus en plus de gens croient au projet bilingue. On va vers l'unité canadienne telle que pensée par la *Loi sur les langues officielles.* »

Cet effort de bilinguisme est, selon lui, le rempart le plus efficace contre l'avancée de l'anglais. « Lorsqu'on tient à un bilinguisme officiel, on tue l'assimilation. En d'autres termes, le bilinguisme fait freiner l'assimilation. Et c'est ça qu'il faut encourager. De cette façon, le français ne sera plus seulement une plus-value mais une partie intrinsèque, essentielle du projet canadien. Parce qu'à partir du moment où le bilinguisme progresse, il devient essentiel d'avoir des espaces pensés pour être vécus en français. »

« Le bilingue, c'est le métis canadien. Celui qui ne souhaite pas rentrer dans une boîte, anglophone ou francophone. Il a dépassé les notions de majoritaire et minoritaire, pour développer une autre manière de penser. »

PAUL BROCHU, professeur de sociologie à l'Université de Saint-Boniface

« Le nombre de personnes parlant français importe moins que la qualité »

Paul Brochu insiste avant tout sur la distinction entre l'usage d'une langue (ici le français), et une identité culturelle (être francophone) : « Il y a de moins en moins de francophones? Non : il y a de moins en moins de Canadiens qui parlent le français à la maison. On mélange là un fait avec une définition de la francophonie.

« On ne demande pas à ces personnes comment elles se définissent, mais la langue qu'elles parlent. On ne peut pas définir l'identité par rapport à une définition technique. Quelqu'un peut parler sept langues et s'identifier dans une culture en particulier. »

Selon le sociologue, si l'on prend en compte la diversité linguistique du pays, avec une immigration non-francophone en hausse, le recul de 0,7 % de personnes déclarant le français comme première langue parlée à la maison, n'est pas aussi dramatique qu'on voudrait le croire. « Statistiquement, ce n'est pas énorme. Si vous comparez cette proportion à celle des Canadiens qui parlent plus d'une langue à la maison (augmentation de presque deux points en cinq ans, ndlr), le français s'en tire bien. »

Plus que les nombres, pour le professeur, c'est l'éducation qui est au cœur du problème. « Le problème principal du français ici, ce n'est pas la quantité de personnes qui parlent le français, c'est la qualité de la langue. La vraie question n'est pas de remplir les classes et le nombre de personnes qui parlent français; c'est d'enseigner la langue d'une façon correcte, leur permettant ainsi de définir un rapport au monde et un rapport à soi à partir de cette langue. »

En chiffres

Au niveau national, les statistiques révèlent une baisse de la proportion de personnes dont le français est la langue maternelle (1) : 21,3 %, en 2016, contre 22 % en 2011. À la maison, même recul, avec une baisse de 0,5 points en cinq ans.

La proportion de Manitobains qui ont déclaré le français comme langue maternelle a baissé, passant de 3,5 % (2011) à 3,2 % (2016). Ce qui représente 40 430 personnes au Manitoba.

Le nombre de Manitobains qui emploient le français à la maison a légèrement reculé, de 21 560 personnes (en 2011) à 21 180 (en 2016).

Bien que le pourcentage de personnes se déclarant bilingues français-anglais dans la Province ait stagné (8,6 %), dans les faits, le nombre a augmenté, passant de 103 145 Manitobains en 2011 à 108 475 en 2016.

(1) « Langue maternelle » désigne selon Statistique Canada la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment du recensement.

LA MUNICIPALITÉ DE RITCHOT APRÈS LES ÉLECTIONS PARTIELLES

Priorité : l'adoption du budget

Élu le 19 juillet dernier, le nouveau conseil municipal de Ritchot adoptera son budget 2017 le 10 août, lors d'une réunion extraordinaire. Question de procéder dès que possible à la collecte des impôts fonciers des résidants.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les élections partielles ayant retardé l'adoption du budget, le nouveau conseil municipal de Ritchot en a fait sa toute première priorité.

Michel Duval, l'administrateur de la Municipalité de Ritchot souligne l'urgence de la situation : « Lorsque la Province a dissous le conseil après la démission de l'ancienne mairesse, Jackie Hunt, toutes nos affaires ont été suspendues jusqu'aux élections du 19 juillet. Pourtant, notre budget allait passer aux deuxième et troisième lectures le 15 mai. Nous sommes considérablement en retard. Alors idéalement, lors de la réunion extraordinaire du 10 août, nous espérons répondre aux questions du public et procéder aux deux lectures du budget. L'adoption est censée se faire lors de la même réunion. » (1)

Le nouveau budget prévoit une augmentation minime des impôts fonciers, soit de moins d'un pourcent. « L'augmentation a pour but de financer la collecte des déchets et des matériaux recyclables », note Michel Duval. « De plus, nous voulons assurer la maintien régulier et prévu des chemins municipaux et acheter de l'équipement, notamment des camions, pour continuer la réfection des rues. »

La dissolution de l'ancien conseil municipal en mai a également retardé d'autres initiatives dans Ritchot. Jeannot Robert, le conseiller de Sainte-Agathe, fait état des projets qui pourront désormais avancer :



photo : Daniel Bahuaud

Le nouveau conseil de la Municipalité de Ritchot : Jeannot Robert (Quartier 3 – Sainte-Agathe); Janine Boulanger (Quartier 4 – Grande Pointe); Chris Ewen, le maire de Ritchot; Rons Mamchuk (Quartier 2 – Saint-Adolphe); Shane Pelletier (Quartier 1 – Île-des-Chênes) et Michel Duval, l'administrateur de la Municipalité.

« On veut continuer la réfection des rues à Grande Pointe et la construction d'un cabinet de médecins à Île-des-Chênes. À Saint-Adolphe, il faut compléter la construction de la nouvelle digue, pour permettre l'expansion résidentielle et commerciale au village.

« À Sainte-Agathe, on souhaite faire avancer aussi rapidement que possible la construction de la toute première caserne de pompiers du village. À plus long terme, on souhaite développer nos idées pour l'embellissement des rues principales d'Île-des-Chênes, Saint-Adolphe et Sainte-Agathe. »

Code de conduite

Le nouveau conseil municipal de Ritchot discutera de la résolution, proposée par Cheryl Christian, une conseillère de la Municipalité de West St. Paul, qui sera à l'ordre du jour le 27 novembre à Brandon lors du congrès annuel de l'Association des municipalités du Manitoba. Si la résolution est approuvée, l'AMM proposera qu'un code de conduite pour les conseils municipaux soit élaboré par la Province pour éviter les situations d'intimidation, comme celle qui a conduit Jackie Hunt à soumettre sa démission.

Chris Ewen, le nouveau maire de Ritchot, dit comprendre les intentions de Cheryl Christian, mais demeure indécis quant à la meilleure approche à prendre pour réduire les situations d'intimidation et de conflits au sein des conseils municipaux de la province.

« On n'est pas la seule municipalité qui a éprouvé de tels problèmes. Depuis que je me suis présenté comme candidat aux élections, j'ai recherché le sujet et fait des enquêtes auprès d'autres conseillers municipaux. C'est clair que les tensions, les querelles et l'abus se produisent plus fréquemment que le public ne le pense. Est-ce qu'un code de conduite standard et pan-provincial est la solution? À ce point-ci, je ne suis pas certain. Nous en discuterons en conseil. Chose certaine, il faut que les conseillers réfléchissent sur la meilleure manière de travailler ensemble, pour que nous puissions tous fonctionner dans une ambiance positive.

« Entre-temps, nous devons tous travailler comme équipe pour faire avancer les projets déjà en cours, et en proposer des nouveaux. Nous n'avons qu'un an, ou 15 mois tout au plus, avant les prochaines élections générales. »

(1) La réunion extraordinaire du conseil municipal de Ritchot sera tenue le 10 août à 19 h, aux bureaux municipaux, situés au 352 rue Principale à Saint-Adolphe.

SPORT

Anatoli Léveillé, le ballon comme ambition

« Aller le plus loin possible »

À 16 ans, Anatoli Léveillé dispute sa première compétition nationale aux Jeux du Canada dans le sport qui l'a vu éclore, le soccer. Sur ses épaules, les couleurs de sa province d'adoption, le Manitoba, qu'il quittera dans quelques jours pour les terrains de Colombie-Britannique.


Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Le rectangle vert, il en a fait son jardin. Un lieu sacré où ce discret jeune homme trouve son bonheur, et s'exprime sans contraintes. Né en Éthiopie, Anatoli caresse ses premiers ballons à Dire Dawa, dans l'est du pays. À l'âge de 6 ans, il rejoint le Canada et sa famille. « Quand je suis arrivé ici, mes amis adoraient le soccer, donc j'ai commencé à jouer, puis je me suis impliqué dans ce sport. »

Ses premiers touchers de balles, sa technique et ses courses font la différence sur le terrain, et convainquent rapidement un à un ses entraîneurs de son potentiel. « Je pense que j'étais déjà naturellement bon avec la balle, puis j'ai pratiqué chez moi, à l'école et en club. » Dès 9 ans, il quitte le Collège Louis-Riel pour intégrer le programme de soccer de Glenlawn Collegiate à Winnipeg. Joueur du Bonivital Soccer Club de 12 à 15 ans, Anatoli prend vite ses marques au cœur du jeu de l'équipe. Milieu de terrain organisateur ou attaquant de pointe, le garçon impressionne par ses dribles, ses courses et sa vision du jeu.

« Je suis pas mal technique et physique. J'aime créer des espaces, faire des passes décisives et aussi faire des feintes à mes adversaires pour passer. »

Sa technique, au-dessus de la moyenne, se marie à une envie illimitée sur le terrain. « Je perds très peu la balle. Quand je la perds je fais tout ce que je peux pour la reprendre, je cours beaucoup. » Une endurance qui n'est plus à prouver après avoir, année après année, remporté les courses de fond de son école.

Et du souffle il devra en avoir cette semaine pour répondre aux exigences des Jeux du Canada qui prévoient un rythme d'un match de 80 minutes par jour. « On s'est bien préparé physiquement avec les entraîneurs. On a de bonnes chances de remporter une médaille, on a de très bons joueurs. Personnellement j'espère la médaille d'or. »

Une dernière aventure qu'il souhaiterait finir en apothéose, avant de quitter le Manitoba pour la Colombie-Britannique le 14 août prochain. Accepté à l'Université de Thompson Rivers de Kamloops près de Vancouver où il a obtenu une bourse pour jouer dans l'équipe universitaire, il ira se mesurer à des joueurs d'un autre calibre. « Je veux me donner à fond pour aller le plus loin possible, devenir joueur professionnel, et pourquoi pas jouer un jour en MLS (Major League Soccer, NDLR). »


photo : Léo Gautret
Anatoli Léveillé espère remporter une médaille avec les Bisons du Manitoba pour ses premiers Jeux du Canada.

Soccer aux Jeux du Canada

« Elle ira plus loin qu'on ne l'a jamais été »

L'histoire de Jazmiera, c'est un peu une histoire de famille. À 16 ans, cette gardienne de but pour l'équipe féminine de soccer du Manitoba pour les Jeux du Canada est largement soutenue par des parents – Jaret et Monique Ditter - qui, eux aussi, ont disputé des compétitions sportives. Et pas des moindres.


Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

« Inoubliable ». C'est le mot qu'elle a choisi pour décrire à ses parents la soirée qu'elle venait de passer, la veille, au Bell MTS Place. Jazmiera Ditter, surnommée « Jazi » par tous, venait de défiler, avec l'ensemble de la délégation sportive du Manitoba pour la soirée d'inauguration des Jeux du Canada. L'excitation palpable des 4 000 athlètes, l'électricité, l'envie et la musique, ce *selfie* pris avec Justin Trudeau, font que ces quelques heures resteront marquées dans l'esprit de Jazi.

Ce matin de début d'août, elle se fraye un chemin à travers le village des athlètes, situé sur le campus de l'Université du Manitoba. Véritable fourmilière, l'endroit respire la fraîcheur de ces jeunes sportifs. Certains au repos, comme la discrète Jazi, d'autres à l'entraînement, comme l'équipe de softball d'Ontario qui improvise quelques lancers entre l'heure du déjeuner et celle du dîner.

« Je suis ici dès que je ne joue pas, confie-t-elle. C'est la première fois que j'ai l'occasion de m'asseoir et de parler avec des sportifs d'autres provinces. Avec eux, je parle des Jeux et des prochains matches ». Réservée, sans être effacée, l'une des deux gardiennes du but sélectionnée pour défendre les couleurs du Manitoba aux 50es Jeux du Canada semble déterminée. Deux tresses encadrent son visage, moucheté de taches de rousseur.

Elle reprend : « Il y a 4 ans, je me souviens avoir dit à ma mère que je voulais aller aux Jeux et que je voulais que ça soit elle qui m'y emmène. Au début, cette compétition, c'était pour mes parents. Mais maintenant, je sais que c'est pour moi que je le fais ».

À 5 ans déjà, elle commence à jouer pour l'équipe de soccer de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) à travers l'école Lacerte dans laquelle elle est scolarisée. « À 11 ou 12 ans, je commençais à jouer en tant que *striker* et gardienne de but. C'est un poste important. Sur le terrain, on peut faire une erreur et la rattraper. Quand on est gardien, si on fait une erreur, la conséquence est immédiate », explique Jazi.

Rencontrés quelques jours plus tôt, les parents de Jazi, Jaret et Monique, reprennent l'histoire à l'identique. Ces deux anciens athlètes de haut niveau ont tous deux entraîné Jazi et sa sœur aînée, Janique. La maman explique : « J'étais au volant lorsque Jazi m'a dit qu'elle voulait disputer les Jeux du Canada. J'ai failli avoir une crise cardiaque! Même si nous l'avons toujours encouragée et qu'elle a toujours été sportive, ça devait venir d'elle. Son père et moi sommes très fiers et plus stressés qu'elle! Elle ira plus loin qu'on ne l'a jamais été. »


photo : Elisabeth Vetter
Jazmiera Ditter, surnommée « Jazi » par tous.

Pour découvrir la suite de cet article, cette histoire de famille et les résultats de Jazi, *La Liberté* vous donne rendez-vous dès aujourd'hui sur son TOUT NOUVEAU SITE WEB.
LA-LIBERTE.CA

WINNIPEG 2017

WINNIPEG
—JEUX DU—
CANADA
—GAMES—
2 0 1 7

4 000 athlètes, 20 000 visiteurs pour assister à plus de 250 rencontres décisives pour certains. De tout le Canada, la crème des sportifs de 14 à 25 ans se sont réunis à Winnipeg pour faire de cet été 2017, l'été le plus chaud depuis 50 ans.

Découvrez notre galerie photo, nos reportages quotidiens, et des témoignages sur notre tout nouveau site web et nos médias sociaux.

photos : Léo Gautret et Elisabeth Vetter

LA-LIBERTE.CA

Sudoku

PROBLÈME N° 563

9		7	5				1	
						7		
			3	6				
		3	9		2			
			7	5	8			
		5					8	
	2			4		9		
			6		3	2		
	5	8			9			7

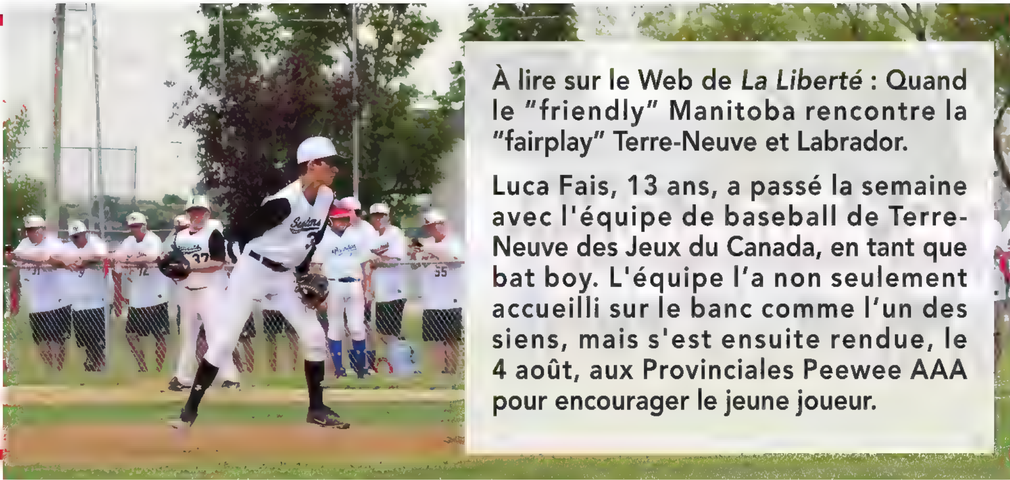
RÉPONSE DU N° 562

9	5	8	3	6	4	2	7	1
3	7	4	1	8	2	5	9	6
1	6	2	5	7	9	8	4	3
6	2	1	7	4	8	9	3	5
5	4	3	9	1	6	7	2	8
7	8	9	2	3	5	6	1	4
8	3	7	6	9	1	4	5	2
4	1	5	8	2	7	3	6	9
2	9	6	4	5	3	1	8	7

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**



À lire sur le Web de *La Liberté* : Quand le "friendly" Manitoba rencontre la "fairplay" Terre-Neuve et Labrador.

Luca Fais, 13 ans, a passé la semaine avec l'équipe de baseball de Terre-Neuve des Jeux du Canada, en tant que bat boy. L'équipe l'a non seulement accueilli sur le banc comme l'un des siens, mais s'est ensuite rendue, le 4 août, aux Provinciales Peewee AAA pour encourager le jeune joueur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 932

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2											■	
3								■				
4									■			
5						■						■
6					■							
7										■		
8				■								
9			■							■		
10		■					■					
11					■				■			
12						■						

HORIZONTALEMENT

1- Action d'ôter la charge d'une arme à feu.
2- Débarrasser un arbre des chenilles.
3- Règle fondamentale. – Grande baie circulaire d'église.
4- Brûlèrent à l'extérieur un mets sans le cuire en dedans. – Qui n'est pas souple.
5- Fait garder le lit à. – Pourvus d'ailes.
6- Très petit orifice. – Participe à.
7- Duras très longtemps. – Personnel.
8- Rait. – Brisent les dents de quelqu'un.
9- Difficulté. – Impossibilité de marcher, en l'absence d'atteinte motrice. – Personnel.
10- Surveillant. – Exercer une action en justice.
11- Rejeter comme faux. – Trois fois. – Recueil de bons mots.
12- Pilastres corniers. – Décents.

VERTICALEMENT

1- Ôta le chaperon d'un faucon dressé pour le vol.
2- Plantes potagères. – À la mode.
3- Renversée, bouleversée. – Bruit incongru.
4- Tenir de ses parents. – Région anatomique.
5- Cavité organique. – Lieu traditionnel de la mort de Moïse.
6- Hilarité. – Facilitant.
7- Lovasses un cordage. – Préposition.
8- Article espagnol. – Récipient à infusions.
9- Étendue d'eau salée. – Longues énumérations.
10- Ronges lentement. – Écorce du chêne.
11- Entretiennent les forces par des aliments.
12- Détruire. – Grefferas.

RÉPONSES DU N° 931

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	G	I	T	T	A	L	E	■	P	P
2	E	P	A	N	O	U	I	E	■	C	A	R
3	R	H	I	N	I	T	E	■	S	E	T	E
4	P	E	N	E	S	■	U	V	A	L	E	S
5	I	R	E	■	E	C	L	A	T	E	N	T
6	G	E	R	E	■	R	E	S	I	S	T	A
7	I	S	■	P	R	E	S	E	N	T	A	T
8	N	E	N	I	E	S	■	L	A	I	■	A
9	E	S	■	E	N	S	E	I	G	N	A	I
10	U	■	A	R	I	E	N	N	E	■	I	R
11	S	O	R	R	E	N	T	E	■	C	L	E
12	E	N	T	A	■	T	E	S	T	E	E	S

EMPLOIS ET AVIS

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) - 1re année
École Noël-Ritchot
Contrat temporaire 100 %

Nicole Nicolas, directrice
École Noël-Ritchot
Tél. : 204 261-0380
Date limite : le 15 août 2017

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Le P'tit Bonheur Inc.
744, rue Langevin | Winnipeg | Manitoba | R2H 2W7
(204) 233-7491 | ptitbon@mymts.net

Le P'tit Bonheur Inc.

Le centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophones lance un appel de candidatures pour combler le poste suivant :

ÉDUCATEUR(TRICE) EN JEUNE ENFANCE NIVEAU II
à temps plein débutant en septembre 2017

Veuillez aussi indiquer clairement, par écrit, en citant des exemples concrets votre expérience de travail auprès des enfants ainsi que votre maîtrise orale et écrite de la langue française.

Le/la candidat(e) idéal(e) doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, d'organisation, d'imagination, de débrouillardise, d'entregent et une aisance à communiquer avec efficacité.

La rémunération pour le poste sera évaluée selon l'échelle salariale émise par l'organisme MCCA pour 2016 - 2017.

Le P'tit Bonheur Inc. offre à ses employé(e)s plusieurs avantages sociaux, ainsi qu'un abonnement au régime d'épargne de retraite provinciale.

Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et les coordonnées de trois personnes qui pourraient fournir des références de travail à :

Marie Rosset
Courriel : ptitbon@mts.net

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES
à un de nos trois centres de services à Winnipeg

L'agent(e), services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/

Caisse
Groupe Financier

PETITES ANNONCES

RECHERCHE

L'ÉCOLE SOFIYA est à la recherche **d'enseignant(e)s certifié(e)s** au niveau élémentaire. La connaissance de l'arabe serait un atout. Veuillez envoyer votre CV à ecolesofiyaschool@mts.net
386-

À LOUER

À SOUS-LOUER à Saint-Boniface : Appartement de 2 chambres à coucher. Libre le 15 août et/ou 1er septembre. Tél. : 204-995-1976.
384-

À LOUER 1ER OCTOBRE : Appartement de 2 chambres à coucher. 674,92 $/mois. Un occupant seulement. Eau et chauffage inclus. 271, Traverse. Tél. : 204-782-1712.
385-

RUE DESPINS : appartement spacieux avec une chambre à coucher, salon, salle à dîner et beau sous sol fini. Planchers de bois franc. Deux salles de bains, buanderie, grande cour avec jardin et patio. À partir du 1er septembre – 1 300 $. Tous les services compris. Non fumeur, pas d'animaux. Appelez Suzanne au 204-772-3668. Stationnement disponible.
387-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

VOUS FAITES LE GRAND MÉNAGE?

Ne jetez pas tout.
Annoncez votre vente de garage dans nos petites annonces.
Composez le 204 237-4823.

Administrateur, Société immobilière du Canada limitée
POSTES À TEMPS PARTIEL

Le gouvernement du Canada est actuellement à la recherche de candidats divers et talentueux parmi les Canadiens de partout au pays qui sont intéressés par des postes d'administrateur.

La Société immobilière du Canada limitée est une société d'État fédérale autofinancée comptant les filiales suivantes: la Société immobilière du Canada CLC limitée (immobilier), la Société du Vieux-Port de Montréal inc. et Parc Downsview Park inc.

Par l'entremise de consultations communautaires et de partenariats avec le secteur privé, la Société immobilière du Canada limitée, ses filiales et leurs employés respectifs mettent à profit leur expertise en immobilier, des solutions immobilières créatives ainsi qu'une gestion à long terme efficace et novatrice des actifs afin de livrer de la valeur durable aux Canadiens et un dividende au fond consolidé de revenu fédéral.

Les membres du conseil d'administration ont pour responsabilité de recommander les plans d'orientation stratégique et les plans d'affaires de l'entreprise, d'évaluer son rendement, de préserver ses actifs et de présenter à la Couronne des rapports sur les activités et le rendement de l'entreprise. Afin de pourvoir les postes qui sont ou deviendront vacants, la Société immobilière du Canada recherche des candidats possédant de l'expérience dans un ou plusieurs domaines qui incluent la gestion de l'aménagement de biens immobiliers, le secteur des attractions, du tourisme ou de la gestion hôtelière, ou qui détiennent une accréditation de professionnel comptable et une expérience de la vérification d'organisations importantes et complexes. Les candidatures de personnes comptant des expériences et compétences différentes seront acceptées. Une expérience antérieure au sein d'un conseil d'administration constituerait un atout.

Pour en savoir plus au sujet de cette occasion et pour postuler en ligne, les candidats devraient consulter la description fournie par le gouvernement du Canada sur son site Web Nominations par le gouverneur en conseil **www.appointments-nominations.gc.ca**.

D'autres renseignements sur l'organisation et ses activités peuvent être trouvés sur le site Web de la Société Immobilière du Canada **www.clc.ca**.

Société immobilière du Canada limitée
Canada Lands Company Limited

clcl.ca Canadä

The Manitoba Teachers' Society

« La Manitoba Teachers' Society se consacre à la sauvegarde et à la promotion du bien-être des enseignantes et enseignants, du statut de la profession d'enseignement et de la cause de l'éducation publique au Manitoba. » La MTS représente environ 15 000 enseignantes et enseignants manitobains répartis en 40 associations locales d'enseignantes et d'enseignants à travers la province.

En raison d'une retraite et d'une promotion au sein de notre organisation, la Société est présentement à la recherche de candidats.es afin de combler les 2 postes suivants :

ADJOINT.E ADMINISTRATIF.IVE BILINGUE

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne professionnelle et énergique pour combler un poste à temps plein d'adjoint.e administratif.ive bilingue. Cette personne jouira du travail en équipe et partagera une perspective positive tout en pourvoyant un appui administratif au sein de l'équipe du Bien-être du personnel enseignant. Cette personne sera chargée de la coordination et de la compilation de matériaux pour des ateliers, séminaires, congrès, réunions et activités sociales. De plus, elle sera chargée de la transcription et de la rédaction de la correspondance et des rapports. La candidate ou le candidat retenu.e devra détenir un diplôme de 12e année et avoir complété un programme technique et professionnel et avoir une expérience connexe minimum de deux ans. D'excellentes compétences langagières en français, à l'oral et à l'écrit, sont essentielles. D'excellentes compétences en dactylographie et une connaissance approfondie des logiciels Microsoft Office sont requises. Des compétences supérieures en communication, en organisation et en gestion du temps sont essentielles au succès de ce poste. Une attention aux détails et à la précision, et la disposition de compétences de service à la clientèle sont essentielles. La compréhension des conventions collectives et des pratiques de négociation collective sera considérée un atout.

Ce poste est couvert par les termes de la convention collective qui offre un ensemble complet d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Le salaire annuel initial est 40 911 $. Les avantages sociaux comprennent des régimes payés par l'employeur d'assurance maladie, dentaire, de soins de la vue et d'assurance-vie, un programme d'aide aux employés et une place de stationnement fournie sans frais. De plus, aux termes de la convention collective, vous recevrez trois semaines de vacances, une semaine de travail réduite durant les mois d'été et un accès à des occasions de perfectionnement professionnel.

RÉCEPTIONNISTE ADMINISTRATIVE BILINGUE

La Manitoba Teachers' Society recherche une réceptionniste administrative bilingue. La personne qui occupera ce poste sera responsable de fournir un appui à la réception ainsi qu'administratif, dans les deux langues officielles, à la Manitoba Teachers' Society et à ses membres. Nous sommes à la recherche d'une personne qui aime travailler avec les gens, qui a une attitude positive et qui a l'habileté de travailler de façon indépendante dans un environnement débordant d'activités.

Le ou la candidat.e retenu.e devra détenir un diplôme de 12e année et avoir complété, avec succès, un programme en administration ou avoir un ou deux ans d'expérience connexe à titre de réceptionniste sur un standard à lignes multiples. Nous recherchons une personne qui possède des habiletés supérieures en communication bilingue ainsi qu'en organisation et en gestion du temps. Une maîtrise des logiciels de Microsoft Office et de la gestion de données, ainsi qu'une habileté supérieure en dactylographie sont requises. Une attention aux détails et à la précision, et la disposition de compétences de service à la clientèle sont essentielles au succès de ce poste.

Ce poste est couvert par les termes de la convention collective qui offre un ensemble complet d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Le salaire annuel initial est 40 911 $. Les avantages sociaux comprennent des régimes payés par l'employeur d'assurance maladie, dentaire, de soins de la vue et d'assurance-vie, un programme d'aide aux employés et une place de stationnement fournie sans frais. De plus, aux termes de la convention collective, vous recevrez trois semaines de vacances, une semaine de travail réduite durant les mois d'été et un accès à des occasions de perfectionnement professionnel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard **le lundi 28 août 2017 à 16 h** à l'adresse suivante :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Télécopieur: 204-831-0877
Courrier électronique: recruitment@mbteach.org

La nomination de personnes sera effectuée en considération de la diversité de la population manitobaine.

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

www.mbteach.org

NÉCROLOGIES

Germaine Eugénie Lussier (née Chouinard)

Germaine Eugénie Lussier est décédée paisiblement à l'hôpital Victoria le 13 juillet 2017 à l'âge de 80 ans et laisse dans le deuil son époux de presque 57 ans Lucien, sa fille Joanne (Marc), ses fils Daniel (Lisette) et Pierre (Nicole), petits-enfants Véronique, Stéphanie, Frédéric, Joël, Mélanie, Brigitte, Tige et Samuel, ses frères et sœurs Céline (Paul), Maurice, Jeannette (Raymond), Robert, et Georges, des neveux et nièces. Elle fut précédée par ses parents Josaphat Chouinard et Rose Dionne et son frère Martial.

Elle a commencé sa carrière d'enseignante à l'âge de 18 ans et a enseigné à Saint-Norbert, à Le Pas, à l'école Taché, à l'école Lacerte, à l'école Guyot et à l'école Van Belleghem jusqu'à sa retraite en 1994. Pendant qu'elle élevait ses enfants au parc Windsor, elle a fondé la prématernelle à l'école Lacerte en 1973 tout en suivant des cours en soirée pour compléter son B.A. en 1978 et son B. Ed. en 1980.

Très impliquée dans sa communauté, elle a fait partie du CA du Centre culturel franco-manitobain et était présidente de la Ligue féminine catholique de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Durant sa retraite, Germaine aimait se garder occupée avec ses petits-enfants. Chaque semaine, elle recevait sa famille pour les soupers du dimanche soir. Elle aimait passer les étés en famille au lac Falcon. En 2002, elle a formé un comité pour publier le livre de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens et en 2004-2005, le livre paroissiale de Saint-Pierre-Jolys. Le 30 juin dernier, elle subit un AVC.

La famille désire remercier Dr Heather Adam Sdrolias, Christine et le personnel du 5e étage de l'Hôpital Victoria ainsi que de l'Actionmarguerite Saint-Vital pour leurs soins.

Au lieu des fleurs, vos gestes de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer du Manitoba ou la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Manitoba. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 20 juillet à l'Église catholique Saints-Martyrs-Canadiens.

Sœur Marie Philippe



Paisiblement, assistée de ses compagnes Sœurs Grises, sœur Marie Philippe est décédée à l'Hôpital Saint-Boniface, MB le 30 juillet 2017 à l'âge de 95 ans dont 70 ans de profession religieuse.

En plus de sa famille religieuse, sœur Marie laisse dans le deuil, sa sœur Rose, sa belle-sœur Pamela, plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. L'ont précédé dans la Maison du Père ses parents François et Marie-Anne Philippe (née Guigueno), ses sœurs Julienne, Bernadette et Germaine, ses frères Louis, Yves, Julien et Jean.

Sœur Marie est née à Saint-Claude, Manitoba le 4 mai 1922. Elle entra chez les Sœurs Grises le 5 août 1944, fit sa profession temporaire à Saint-Boniface le 15 février 1947et sa profession perpétuelle à la Maison mère (Montréal) le 15 février 1952.

Femme de prière, de silence et de vie toute donnée au Dieu qui l'a appelée à le suivre sur les pas de Sainte Marguerite d'Youville, Sœur Marie Philippe a toujours dit OUI à l'appel du Maître. Après ses vœux perpétuels elle a servi trente-huit ans dans les Territoires du Grand Nord : Forts Providence, Résolution, Smith, Simpson, Chipewyan, Inuvik, Liard et Rae-Edzo où elle fut tour à tour supérieure, aide-catéchète, hospitalière d'enfants, cuisinière, chauffeur, etc. C'était la religieuse à tout faire qui mettait généreusement son temps et ses talents au service des plus petits.

Suite à cette tranche exemplaire de dévouement dans les Glaces Polaires, sœur Marie accepte de donner dix ans de services communautaires et sacristine au Lac Sainte-Anne et au Centre Régional, Edmonton avant de revenir à Saint-Boniface en 2005 pour un repos bien mérité.

Les Sœurs Grises et la famille Philippe remercient les amis, médecins et infirmières de la Résidence Despins et de l'Hôpital Saint-Boniface, y compris Lise, Isabelle et tout le personnel, pour leur soins et compassion durant la maladie de notre chère sœur Marie Philippe.

Les prières ont eu lieu à 13 h mardi 1er août, 2017 à la chapelle de la Résidence Despins, 151, rue Despins à Saint-Boniface, suivies de la messe des funérailles à 13 h 30 présidée par le Père Isaïe Blanchette, omi. L'inhumation a suivi au cimetière Saint-Boniface, rue Archibald.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Robert Gilles Turenne
22 août 1932 – 24 juillet 2017



Suite à un court combat avec le cancer, Robert, âgé de 84 ans, est décédé avec sa famille à son côté.

Il laisse dans le deuil son fils Léo (Katherine); ses filles Ginette (Sylvain), Julie (Rhéal), et Roselle (Michele); ses petits-enfants Melanie (David), Christine (Léo), Stefan (Shauna), Jessica (Justin), Rhéanne, Daniel, Kaler et Amber; et six arrière-petits-enfants. Robert est précédé par son épouse bien-aimée de 57 ans Alice (née Maynard); sa fille Louise; ses parents, Adélard et Florida Turenne; et cinq sœurs et sept frères.

Né à Saint Pierre-Jolys, Manitoba, Robert a grandi sur la ferme paternelle avant de déménager à Winnipeg avec son amour Alice. À part d'élever sa famille, il était un athlète exceptionnel surtout reconnu comme gardien de but, gymnaste et joueur de ping-pong, il aimait bien les quilles, la bière et socialiser avec ses proches. Il était très travaillant comme plombier et terminait toutes tâches dans des courts délais. Il était fier de ses enfants, petits-enfants, et de son chef-d'œuvre - le chalet de famille à Saint Malo dont il a fait le design et la construction et que la famille a pu apprécier pendant plus de 40 ans.

On aimerait remercier les infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface et le personnel sympathique du Manoir de la Cathédrale.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint Malo le samedi 29 juillet 2017 à 11 h.

Au lieu de fleurs on vous demande de faire un don au Alzheimers Society of Manitoba.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Lucile Freynet
(1927 - 2017)



Je viens vous entretenir une dernière fois chers parents et ami(e)s car il me semble que bientôt j'irai frapper à la porte du ciel, qui s'ouvrira j'espère, grâce à la miséricorde infinie de Dieu.

Je suis née le dix-sept août 1927 à Sandilands (Manitoba), un patelin enclavé dans la réserve forestière de Sandilands. Je suis issue de Édouard Freynet et de Rosa Laurencelle, une famille ancrée dans la religion catholique et la culture française, deux éléments dont j'ai tenté de conserver les valeurs toute ma vie. Dès mon bas âge, j'ai découvert une passion pour la lecture.

Dieu m'a donné une longue vie malgré une défaillance cardiaque. J'ai vécu des expériences inoubliables. Je ne pourrais énumérer combien d'ami(e)s, de collègues dans l'enseignement et la bibliothéconomie ....

C'est ainsi que notre chère Lucile a rédigé les premiers jets de sa propre nécrologie.

Lucile s'est éteinte paisiblement à son domicile le 28 juillet 2017. Elle laisse dans le deuil ses deux sœurs Béatrice (Georges Boily) et Yolande, son frère adoptif Arthur White SJ, ses neveux et nièces : Raymond (Candace), Colette (Michael), Lise (feu Boyd), Roberte, Marc, Norbert, Pauline, Johanne (Walther), Jani (Daniel); Carmelle (Philippe), Gérald, Pierrette (Deborah), Carole (Karen), Lynne, Bertrand; Nicole (Lawrence), Gilbert (Rita), Ginette, Benoit (Tanis), Claude (Norma); Mario (Linda), Richard (Liana), Michelle (Jeff); 34 arrière-neveux et nièces et 10 arrière-arrière-neveux et nièces.

Elle a été précédée dans la mort par ses parents, Édouard Freynet et Rosa Laurencelle, son frère Gérald et ses sœurs Denise (feu Alphonse Michaud), Fabiana (feu Arthur Boily) et Liliane (feu Alphonse Boily).

C'est à Sandilands qu'elle reçoit son éducation primaire. Elle poursuit ses études secondaires à l'École Saint-Joachim de La Broquerie, sous la direction des Sœurs Grises. Elle obtient son diplôme secondaire à l'Académie Saint-Joseph des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Toronto (1974) vient s'ajouter à ses baccalauréats en éducation, en bibliothéconomie et en arts.

C'est en 1945 que Lucile commence sa carrière d'enseignante. En 1972, elle quitte l'enseignement pour se dévouer à la bibliothéconomie. Elle est directrice et coordonnatrice des services en français à la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface de 1972 jusqu'à 1987. Retraitée, elle travaille dans différentes bibliothèques telles que la bibliothèque de la Faculté de médecine de l'Université du Manitoba, la bibliothèque de l'Archevêché de Saint-Boniface et la bibliothèque polonaise Jack Kolt.

La cause des francophones au Manitoba lui a toujours été très importante. Elle s'est dévouée auprès de nombreuses associations qui œuvrent au maintien de la langue et de la culture françaises telles que la Société historique de Saint-Boniface et les Éditions du Blé dont elle est une des fondatrices.

Lucile habitait le quartier historique de Saint-Boniface depuis 1958. Elle aimait les voyages, les arts et la culture. La lecture, qu'elle a maîtrisée à l'âge de quatre ans, était son passe-temps préféré et le signe précurseur de son choix de carrière en bibliothéconomie. L'amour de la famille a contribué à son désir d'écrire l'histoire familiale *Fresque de la famille Freynet* et de contribuer au livre *Les Laurencelle au Manitoba 1889-1989*. Elle a aussi rédigé de multiples articles publiés dans des périodiques et des journaux distribués à l'échelle régionale, provinciale et nationale.

Lucile avait une âme de poète; elle ne cessait de nous étonner avec des déclamations de poésie. Au fil des ans, elle a composé de nombreux poèmes dont le rayonnement thématique est étonnant. Un recueil de ses poèmes est en voie de préparation. Sa grande culture générale et ses connaissances des actualités sont demeurées intactes jusqu'à ses derniers jours.

Une femme de foi et de compassion inébranlable, Lucile n'hésitait pas à appuyer sa paroisse ainsi que de nombreuses œuvres de bienfaisance. Elle était généreuse envers ses proches et ceux qui sollicitaient son aide. Avec son sourire attendrissant, elle avait le don singulier d'accueillir avec joie parents et amis. Ses tenues élégantes et ses gestes délicats étaient l'expression d'un profond respect de soi-même et d'autrui. Pour toujours, la douce mémoire de notre chère Lucile restera dans nos souvenirs et dans notre coeur.

La famille désire remercier l'abbé Léo Couture et l'abbé Marcel Carrière. Elle rend hommage au docteur José François, aux infirmières des soins palliatifs et aux préposés aux soins à domicile de l'ORSW, et de Comforts of Home Care Inc. qui ont prodigué des soins exceptionnels à Lucile durant sa maladie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, au Fonds Édouard Freynet et Rosa Laurencelle (Francofonds) ou à l'œuvre de bienfaisance de votre choix.

La célébration des funérailles a eu lieu le samedi 5 août 2017 à 10 h en la cathédrale de Saint-Boniface avec un éloge commençant à 9 h 45. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface à une date ultérieure.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Remerciements

La famille de Jean-Charles Fontaine désire remercier l'abbé David Brabant, le personnel de la paroisse et la chorale de Sainte-Agathe, les porteurs de la croix et des offrandes, les servants à l'autel ainsi que les dames qui se sont occupées du goûter lors de ses funérailles le 21 juillet 2017. Un merci tout spécial au Salon funéraire Adam et à tous les gens qui nous ont témoigné leurs condoléances d'une façon ou d'une autre.

COMMUNAUTAIRE

LE PATRIMOINE À SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un parc pour le passé

Un parc célébrant le fondateur et les familles pionnières de Saint-Jean-Baptiste verra le jour d'ici la fin de l'été. Le projet, une initiative du Club des Pionniers, mettra en valeur le patrimoine métis et canadien-français de cette communauté longeant la rivière Rouge, fondée comme paroisse en 1877.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les travaux du Parc du Patrimoine seront entamés à la mi-août. Bientôt, une aire pavée sera construite devant l'église de Saint-Jean-Baptiste, à l'angle de la rue Caron et l'avenue Centre.

L'espace sera ceint de quatre grands mâts sur lesquels seront montés les drapeaux canadien, manitobain, métis et franco-manitobain. Quelques bancs seront également installés, ainsi que des plaques interprétatives étalant des renseignements sur David Fillion, le prêtre qui a fondé la paroisse en 1877, et les familles métisses et canadiennes-françaises qui s'y sont établies pour pratiquer l'agriculture.

Mona Lavallée, la coordonnatrice du comité du Parc du Patrimoine, un sous-comité du Club des Pionniers, explique la raison d'être du projet. « Notre mission est de conserver et de célébrer l'histoire de la paroisse et de la communauté. La raison est simple : les communautés changent. Il y a une ou deux générations passées, tout le monde était plus ou moins au courant de l'époque des premiers colons de la région, ceux qui se sont établis ici entre 1860 et 1880.

« C'est parce qu'un bon nombre de leurs descendants y habitaient encore. Je suis originaire de Saint-Jean-Baptiste, une Sabourin. Mais je reconnais que les gens ne restent plus forcément où ils sont nés, comme c'était le cas autrefois. Avec le temps, beaucoup de gens ont quitté Baptiste. Et des nouvelles familles se sont installées chez nous. Elles n'ont qu'une idée bien vague des origines du village. Et puis nos aînés nous quittent aussi. »

L'installation de l'aire pavée, dont les coûts se chiffrent à 46 000 $, n'est que la première phase d'un projet plus élaboré, que le sous-comité du Parc du Patrimoine estime à près de 150 000 $ en tout.


photo : Daniel Bahuaud
Mona Lavallée, à l'endroit où sera construit le nouveau Parc du Patrimoine de Saint-Jean-Baptiste. En médaillon : la maquette de la sculpture proposée pour le nouveau Parc du Patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, créée par Débora Cardaci.

Mona Lavallée élabore : « En 2019, nous installerons une statue de bronze, grandeur nature, d'un des pionniers de Saint-Jean-Baptiste, Antoine Vandal. Nous nous sommes inspirés d'une photo prise en 1928. Sur ce cliché, on retrouve Antoine Vandal, un Métis d'abord originaire de Saint-Norbert, qui lit un livre à un jeune garçon canadien-français, Raymond Rajotte. Nous croyons que cette statue est très emblématique des familles métisses issues de l'ancienne Colonie de la Rivière-Rouge et des Canayens venus du Québec qui ont bâti Saint-Jean-Baptiste.

Le sous-comité du Parc du Patrimoine a déjà collecté 72 612 $. (1) Mona Lavallée précise que les six membres du groupe se mobilisent à l'heure actuelle pour demander des dons auprès des commerçants locaux, tout en préparant une brochette de demandes de subventions.

« Débora Cardaci, une sculptrice de Woodmore, village au sud-est de Saint-Jean-Baptiste, nous a déjà préparé une maquette impressionnante de la sculpture proposée. Nous sommes confiants qu'en bout de ligne, le public pourra contempler la statue, qui sera installée au centre du Parc du Patrimoine. »

Une troisième phase du projet est également prévue.

« Nous envisageons d'installer soit un cénotaphe soulignant les efforts et sacrifices de nos anciens combattants, soit un monument de la paix, explique Mona Lavallée. Mais nous n'avons pas encore tranché la question. »

(1) Les personnes intéressées à faire un don au projet peuvent contacter Jolene Bird, l'administratrice de la Municipalité rurale de Montcalm, au 204-737-2271. Les reçus pour fins d'impôts seront remis aux donateurs.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES